



**SOCIÉTÉ PRIVÉE DE GÉRANCE**  
GENÈVE

«SERVICE»  
«Rue\_Régie»  
«Case\_postale\_Régie»  
«Lbellé\_Téléphone»  
»  
«Libellé\_Fax»  
«Libellé\_EMail»  
«Libellé\_Internet»  
T. V. A.

«Code\_Postal\_Régie»  
«Ville\_Régie»  
«Téléphone\_Expéditeur»  
»  
«Fax\_Rédacteur»  
jdc@spg.ch  
«Adresse\_Web»  
«No\_TVA\_Régie»

**RECOMMANDE/STC**

«Nom\_prénom\_copreneur»  
«Étiquette\_Destinataire»

N/réf.: I.5858.AG/STC/jdc  
Affaire suivie par *Stéphanie CARROY*

Genève, le 3 mai 2016

**Concerne : Copropriété Route du Grand-Lancy 112A-112T au Grand-Lancy  
Assemblée Générale Ordinaire des copropriétaires**

«Formule\_Politesse\_Destinataire»,

Conformément à l'article 27, chapitre VIII du règlement de copropriété de l'immeuble sis Route du Grand-Lancy 112A-112T, nous vous saurions gré de bien vouloir prendre part à l'Assemblée Générale Ordinaire des copropriétaires qui aura lieu le :

**Mercredi 1<sup>er</sup> juin 2016, à 17h00**  
*Dans les bureaux de la Société Privée de Gérance  
Route de Chêne 36 - 1208 Genève*

**Ordre du jour**

- 1. Approbation du rapport de gestion de l'Administrateur sur l'exercice 2015,**
- 2. Lecture du rapport du contrôleur aux comptes sur l'exercice 2015,**
- 3. Approbation des comptes annuels 2015, et décharge à l'administrateur pour sa gestion arrêtée au 31.12.2015,**
- 4. Administration du fonds de rénovation pour l'exercice 2016,**
- 5. Élections réglementaires :**
  - **Administrateur,**
  - **Conseil de Copropriété,**
  - **Contrôleur aux comptes,**



**6. Décision à prendre concernant le dysfonctionnement des compteurs de chaleur des villas,**

Depuis plusieurs années, les compteurs de chaleur fonctionnent mal voire pas pour certains. Selon le rapport de BG Conseils (document qui vous parviendra ultérieurement par pli simple), plusieurs points ne seraient pas conformes aux normes en vigueur, et que de nombreux réglages et remises en état sont nécessaires pour envisager que le système de chauffage soit opérationnel.

A la demande du Conseil de copropriété, la régie adressera un courrier à l'entreprise à l'origine de la chaufferie, Desplats SA, courrier rédigé par Maître FABJAN, demandant la remise en état complète de l'ouvrage ; le rapport de BG Conseils préconisant plusieurs interventions, Desplats SA sera sommé de les réaliser.

Par ailleurs, au sujet de l'établissement des décomptes de chauffage de 2014, ces derniers ont été régularisés par CGi Immobilier courant 2015, à parts égales entre les 20 villas ; un courrier et une relance leur a également été adressée pour correction pour 2013.

**7. Approbation du budget 2016,**

**8. Divers :**

- **Discussion concernant le sinistre grêle 2013,**
- **Discussion concernant la procédure de servitude de passage à pied,**
- **Discussion concernant les correctifs des frais de chauffage 2013.**

Le rapport de gestion de l'Administrateur pour l'exercice 2015, le budget 2016 ainsi que les annexes vous seront transmis ultérieurement, sous pli simple.

**Dans l'hypothèse où vous ne pourriez être présents à l'assemblée, nous vous serions très obligés de bien vouloir nous retourner, dûment complété et signé par vos soins, le pouvoir ci-annexé.**

Pour toute question d'ordre général que vous aimeriez voir porter à l'ordre du jour, nous vous saurions gré de bien vouloir l'adresser, par écrit, six jours au moins avant l'assemblée. Lesquelles questions pourront être abordées au point divers de l'ordre du jour.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer, nous vous prions de croire, «Formule\_Politesse\_Destinataire», à l'assurance de notre parfaite considération.

**SOCIÉTÉ PRIVÉE DE GÉRANCE**

Annexe mentionnée